



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an Deux Mil Vingt Cinq, le 7 octobre
Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,
Sous la Présidence de Monsieur Daniel KRUSZKA, Maire,
En suite de convocation en date du 30 septembre,
Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,
Etaient présents tous les conseillers en exercice à l'exception des conseillers excusés
suivants :

- Monsieur Jacky LELONG donne procuration à Daniel KRUSZKA
- Madame Micheline MAYEUX donne procuration à Madame Sandrine WABLE
- Madame Yamina SADOONE donne procuration à Madame Khadija LANNABI
- Monsieur Robert UNTERFRANC donne procuration à Monsieur Jean-Rémy FERRANT
- Madame Marie-Hélène MARLIER donne procuration à Madame Sabrina TROLET
- Madame Corinne LEFEBVRE donne procuration à Madame Françoise TOULOUSE
- Madame Dorinne CORROYEZ donne procuration à Monsieur David PENETTICOBRA
- Monsieur Éric GADENNE donne procuration à Madame Danielle NOWOTNIK
- Madame Naséra BENSLIMANE donne procuration à Monsieur David GUIDÉ
- Monsieur Jean-Marc FAUVERGUE donne procuration à Madame Colette BATALKA

Monsieur Bernard COQUET est désigné secrétaire de séance.

**Objet : Demande de subvention au titre du Fonds Biodiversité – projet de restauration
des continuités écologiques de la rue Devouges à la Place Bocquet.**

Il est présenté aux membres du Conseil Municipal le projet de restauration des
continuités écologiques en vue d'un développement de la biodiversité.

Ce projet vise à restaurer les continuités écologiques de la rue Devouges dont l'entrée
de ville se situe à proximité de l'euro vélo 5 et se reconnecte, à travers la voie douce, à
la place Bocquet de la cité Hollandaise Nord.

Il se décline en deux actions complémentaires :

- La première, intégrée à la réfection globale de la rue Devouges, prévoit la
création d'espaces verts et d'aménagements paysagers le long de la voirie,
favorisant le développement de la biodiversité.
- La seconde, en complément d'un aménagement d'une aire de jeux déjà réalisée
sur la place Bocquet, consiste à renforcer les éléments végétalisés existants ou
dégradés et à renaturer le versant sud de la place, afin d'améliorer la qualité
écologique du site.

Le projet comprend des travaux de préparation de terrain, d'aménagement d'espaces verts, de plantations d'arbres et d'arbustes d'essences locales, issues de la liste du Fonds biodiversité sur le domaine public.

Qu'à ce titre, le projet en cohérence avec les documents d'urbanisme est éligible au Fonds biodiversité.

L'aide financière du Conseil Départemental peut atteindre 80% du coût H.T suivant le type de travaux.

Que dans ce cadre, l'opération de restauration des continuités écologiques en vue d'un développement de la biodiversité s'élève à un coût global de 24 383.50 € HT.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident :

👉 **Vote à l'unanimité**

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter le Conseil Départemental du Pas-de-Calais pour une subvention dans le cadre des travaux de restauration des continuités écologiques en vue d'un développement de la biodiversité
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande de subvention dans le cadre de ces travaux.
- D'accepter, si elle est accordée, la subvention de 14 873,93 € HT du Département au taux de 61 % du coût du projet évalué à 24 383,50 €.
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter, le cas échéant, d'autres financements.
 - La part non subventionnée sera prise en charge par le budget communal.
- De s'engager à réaliser l'action pour laquelle l'aide est octroyée au regard du respect du programme et de ses critères
- De s'engager à entretenir, garantir le bon état et à assurer le suivi des réalisations.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Loison-sous-Lens, le 8 octobre 2025



Le Maire,

Daniel KRUSZKA